



**+ Homélie du 27^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire 2006
par le Père Michel Pascal**

Lequel d'entre nous, frères et soeurs, laquelle de nos familles n'est-elle pas touchée de plein fouet par cette page d'évangile ?

Qui de nous n'a pas un frère ou une soeur, un cousin ou une cousine, ou bien lui-même, dans la situation épinglée par Jésus : Celui qui renvoie sa femme pour en épouser une autre, est coupable d'adultère envers elle. Si une femme a renvoyé son mari et en épouse un autre, elle est coupable d'adultère. Un mot est devenu malheureusement si courant de nos jours que sa rugosité – son horreur – s'en trouve presque complètement émoussée : le mot divorce. Les mots, sur les lèvres de Jésus n'en ont pas perdu pour autant leur pertinence et le divorce demeure une offense grave à la loi naturelle : il prétend briser le contrat mûrement préparé et librement consenti par les époux de vivre l'un avec l'autre jusqu'à la mort. Nous comprenons d'autant mieux la réflexion des disciples, dans le passage parallèle de l'Evangile de Matthieu : Si telle est la condition de l'homme envers la femme, il n'est pas expédient de se marier (Mt 19,10).

Être adultère ? Au fait, qu'est-ce que cela signifie ? Mot à mot, cela veut dire : Aller vers un autre ou vers une autre, et donc, même s'il s'agit d'une relation passagère ou éphémère, le lien conjugal s'en trouve brisé. Et personne n'est épargné, pas même les célibataires, consacrés ou non, puisque Jésus leur fait cette grave injonction, dans son Sermon sur la Montagne, à la suite des Béatitudes : Quiconque regarde une femme pour la désirer a déjà commis, dans son coeur, l'adultère avec elle (Mt 5,28). La Loi de Dieu s'en trouve atteinte, comme Jésus le rappelle, à la suite de ce passage où, après avoir cité la Loi de Moïse que les Pharisiens, justement dans notre Evangile d'aujourd'hui, lui opposent : Quiconque répudie sa femme, qu'il lui remette un acte de divorce, ajoute aussitôt : Eh bien ! Moi je vous dis : tout homme qui répudie sa femme, hormis le cas de prostitution, l'expose à l'adultère ; et quiconque épouse une répudiée, commet l'adultère. (Mt 5,31s). Avec Jésus, il ne faut pas avoir peur des mots et savoir mettre la bonne étiquette sur les réalités de nos vies.

Jésus – et l'Eglise à sa suite – a ses raisons pour être à ce point exigeant : il veut nous mettre bien en face des conséquences de nos actes, et surtout d'un acte aussi grave que celui de briser un lien posé devant Dieu. Oui, Jésus ne pouvait pas ne pas répliquer aux pharisiens qui voulaient le mettre dans l'embarras sur cette question de l'adultère. Il remonte jusqu'aux origines de l'humanité.

A leur question : Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme ? Jésus commence par se référer à Moïse. Et, notons qu'il ne parle pas de permis ou de défendu, mais avec habileté, il répond par la question : Que vous a prescrit Moïse ? Ce qui fait ressortir la fausseté de ses interlocuteurs qui poursuivent sur le même registre du permis et du défendu : Moïse a permis de renvoyer sa femme à condition d'établir un acte de divorce. Cette attitude donne à Jésus l'occasion de les renvoyer aux sources les plus profondes de leur attitude : leur coeur : C'est en raison de votre endurcissement que Moïse a formulé cette loi. L'oeuvre de Création du monde devient la référence suprême que donne Jésus : il rappelle ce qui fut au commencement du monde, il cite ce magnifique chapitre second du Livre de la Genèse, celui que nous avons entendu il y a un instant dans la première lecture de cette messe. C'est le premier chant d'amour que nous trouvons dans la Bible. L'homme a vu défiler devant lui tous les êtres animés de la Création et il leur a donné un nom, mais il n'a trouvé parmi eux aucune aide (il faudrait traduire littéralement : ce qui conduit à l'accomplissement). Voyant alors la femme issue de son côté, l'homme s'écrie en un splendide cri d'admiration : Cette fois-ci, voilà l'os de mes os et la chair de ma chair. Il lui donne aussitôt son nom, issu du sien propre. Dans la langue hébraïque : l'homme s'appelle ish et la femme, issue de lui devient isha, ce qui nous renvoie au tout premier chapitre du livre de la Genèse : Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme – ish et isha - il les créa. (Gn 1,27).

Cette unité de la cellule humaine, image du Dieu Un, ne peut être brisée et Jésus conclut son dialogue avec les pharisiens : A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. Et il insiste : Ainsi, ils ne seront plus deux, mais ils ne font qu'un. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas !

Les pharisiens trouvent argument en faveur du divorce dans le fameux acte de divorce qu'exige la Loi de Moïse.

Mais ce mot même rappelle la terrible réalité qui advient dans cet acte : cela veut dire briser, couper, selon la racine du mot : c'est une destruction et elle n'est pas selon le vouloir de Dieu, elle détruit son

oeuvre et elle porte atteinte à l'unité même de Dieu avec le genre humain, référence suprême de l'union de l'homme et de la femme.

Une seconde perspective, tout aussi grave, nous est rappelée par la fin de la page d'Evangile de ce jour : la présence des enfants.

Est-ce que les époux qui commencent à songer à une rupture mesurent toujours les conséquences qu'elle va avoir dans l'être profond de leurs enfants ? Ne pourrions-nous pas aller jusqu'à dire que c'est le mal du siècle ? Les familles éclatées, les familles mono-parentales, les enfants ballotés de l'un à l'autre, avec tous les déracinements que cela entraîne...

Rappelant tout cela, frères et soeurs, j'ai bien conscience de soulever d'énormes vagues d'amertume, de tristesse, et même de découragement. Après avoir remis devant vos yeux, devant nos yeux à tous, même les miens, les exigences de la volonté de Dieu si clairement exprimée aujourd'hui j'ai envie de dire ceci : A ceux qui ont consommé la brisure : mettez-vous devant Dieu, mesurez toutes les conséquences de vos actes et, dans la prière, demandez-Lui de vous aider à réparer par l'Amour toutes ces ruptures d'Alliance.

A ceux qui sont au bord d'une séparation : voyez où vous conduit ce chemin, pour vous, pour votre conjoint, pour vos enfants : je vous en supplie, retrouvez le chemin de la fidélité, le seul qui vous unisse à votre Père du Ciel. A ceux qui voient un parent, un proche, sur cette voie-là, aidez-le, avec la lumière de l'Esprit du Sgr et de Marie à trouver l'issue d'une telle situation, et comme le conclut la prière de ce dimanche, Que Dieu nous donne plus que nous n'osons demander...